



Reims, le 30 janvier 2026

Destinataires :

Mesdames et Messieurs les Présidents des clubs, les membres élus du Bureau exécutif, les membres élus au Conseil Régional et les licenciés.

Objet : Assemblée Générale Ordinaire.

Mesdames, Messieurs,

J'ai l'honneur de vous inviter à l'Assemblée Générale du 6 mars 2026 qui aura lieu à 14 h 00 h à la MBC de Reims.

Comme vous le savez déjà, la situation du Comité suite aux événements de la dernière AG du 13 septembre 2026 reste fragile.

Tous les membres du Bureau Exécutif étant démissionnaires, nous devons donc procéder à de nouvelles élections, principal objectif de cette AG.

Ordre du jour :

a) Election de tous les membres du Bureau Exécutif du Comité de Bridge de Champagne.

- **Président(e)**
- **2 Vice-Présidents (es)**
- **Secrétaire Général(e)**
- **Trésorier(e)**
- **Directeur(trice) des compétitions**

b) Questions diverses

Votre présence à cette AG est importante car conformément à l'article 10 des statuts : "pour statuer valablement, l'AG doit réunir un quorum représentant plus de la moitié des licenciés" et surtout elle marquera votre implication dans la vie du Comité.

Cette AG sera suivie à :

- 15 h 30 d'un tournoi IMP
- 19 h 00 d'un apéritif et d'un repas offerts aux Présidents des clubs et leurs accompagnateurs ainsi qu'aux membres élus.

Bien amicalement,

Le Président du Comité

Christian BERNARD